

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Septembre 2019

211x19

DEMANDE DE SUBVENTION **AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL** **AIDE EXCEPTIONNELLE** **MOULIN DES PENNES**

Le Maire rappelle que la commune des Pennes Mirabeau s'est engagée dans une démarche de revitalisation de son centre ville dit le Vieux village des Pennes Mirabeau.

En effet, celui-ci possède une grande rue commerçante, qui, depuis plusieurs années se vide de petits commerces au profit d'activités tertiaires.

Sur les hauteurs du Village, au point haut de l'éperon rocheux se situe un Moulin, caractéristique des moulins provençaux. Cet emblème des Pennes Mirabeau, visible de loin et depuis l'autoroute A55, pourrait être remis en état pour assurer ses fonctions d'activité de confection de farine.

De ce fait, afin de développer l'activité commerciale et touristique du Moulin, la commune souhaite réaliser sa remise en état.

Dans le cadre de l'aide exceptionnelle « Marseille Provence Gastronomie 2019 », le Conseil Départemental met à disposition une aide jusqu'à 70 % du montant de la dépense HT.

La faisabilité technique de cette remise en état a été étudiée et le montant des travaux s'élève à 578 477 € HT et les études sont estimées à 64 690.60€ HT .

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière au Département pour la réalisation de ce projet :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée
Reconstruction et Remise en service du Moulin des Pennes Mirabeau	613 167.20 €	429 217€

La présente délibération annule et remplace la délibération du 27 juin 2019 n°161x19, qui prévoyait une demande d'aide de 50%.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre de l'aide exceptionnelle « Marseille Provence Gastronomie 2019 », au taux maximum,
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 30
CONTRE : 2 – M. BATTINI - AMARO
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Septembre 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA